

Pourquoi un accueil extrascolaire ?

moment de détente

gratuité

accueil

épanouissement

partenaires extérieurs

activité diverses

attention portée sur les besoins de l'enfant

socialisation

moments de loisirs libres

liaison école - famille



école du laveu

CONTACT



Ecole communale du Laveu



Rue du Laveu, 52-54-56
4000 Liège



efc.laveu@ecl.be
efc.laveu2@ecl.be



04 225 16 05
04 252 45 84
0495 93 81 10 (ATL)

Pour plus d'informations,
consultez le site internet ci-dessous



<https://ecoledulaveu.be>



LES ÉCOLES

"CÉLESTIN FREINET"

LAVEU I ET II

Enseignement communal liégeois

Accueil extrascolaire

QUOI ?

QUI ?

OÙ ?

QUAND ?

POURQUOI ?



Accueil des enfants de 2,5 à 12 ans
en dehors du temps scolaire :
Avant et après l'école
Les mercredis après-midi

Où se passe l'accueil?

Dans la cour de l'école correspondant à l'entrée principale (barrière)



Combien coûte-t-il ?

FREE

Il est entièrement gratuit

Quelles sont les heures d'ouverture de la garderie ?

Matin	Soir	Mercredi après-midi
De 7h00 à 8h15	De 15h30 à 18h00	12h05 à 18h00



Que fait-on pendant l'accueil extrascolaire ?



A l'extérieur :



- Des jeux de ballon (foot, basket, autres)
- D'autres jeux avec du matériel mis à disposition dans les malles
- Du vélo (petit)
- De la course, des jeux de coopération
- De la lecture (coin livres par beau temps)
- Ping pong



A l'intérieur :

- Des ateliers : jeux de construction, de société, lecture, dessin et coloriage, peinture, bricolages divers, crochet, etc.

Le mercredi après-midi

En plus des autres jours, organisation d'ateliers financés par les budgets ONE :

- Ateliers artistiques et sportifs
- Une sieste est organisée pour les petits qui en ont besoin

Le vendredi à 16h00

- Ateliers artistiques (danse)

informations supplémentaires



Pour que l'accueil extrascolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles (respect des auxiliaires d'éducation et sécurité des enfants), il est impératif :

- Lorsque vous venez rechercher votre/vos enfant(s), d'en avertir les auxiliaires d'éducation présentes
- De respecter l'horaire établi (voir heures d'ouverture)
- En cas de retard dû à des circonstances exceptionnelles ou imprévisibles de prévenir les auxiliaires d'éducation par téléphone au 0495/93.81.10 ou l'école avant 15h30

